



Sens (27 000 habitants) et la communauté d'agglomération du Grand Sénonais (58 000 habitants – 27 communes) constituent, à une heure de Paris, un pôle économique et patrimonial majeur du nord de la Bourgogne-Franche-Comté.





Dotées d'un projet de développement ambitieux, basé sur l'attractivité, le service à la population et la qualité de vie, Sens et sa communauté d'agglomération unissent leur force pour répondre aux enjeux de l'administration de demain et répondre de façon efficace aux attentes des citoyens.

Dotées d'une administration mutualisée depuis le 1^{er} Janvier 2016, Sens et l'Agglomération recherchent un :

INSTRUCTEUR DROIT DES SOLS
Pôle territoire et pilotage
Catégorie C à B (titulaire ou contractuel)

Au sein du service de l'urbanisme opérationnel et planification, et sous l'autorité hiérarchique du chef de service, vous assurez les missions suivantes :








Missions :

-  **Procéder à l'instruction des autorisations d'occupation du sol sur le territoire de l'Agglomération**
Instruire les déclarations et demandes d'autorisation d'urbanisme et en vérifier leur conformité
-  **Accueillir, informer, et conseiller les pétitionnaires et les communes membres de l'agglomération en matière d'autorisation du droit des sols et les aider à la composition des dossiers**
-  **Conseiller les élus et le directeur, et les alerter sur les risques et les opportunités de certains actes d'urbanisme**
-  **Contrôler la conformité des constructions et des aménagements réalisés avec les autorisations délivrées par la collectivité**

Missions annexes :

-  Assurer la bonne circulation des informations auprès des autres instructeurs et du directeur
-  Accompagner les évolutions en termes d'organisation, de méthodes et de ressources dans le cadre de la professionnalisation de la collectivité

Profil :

-  Bonne connaissance des règles et procédures de l'urbanisme
-  Maîtrise des outils de planification (carte communale, POS/PLU, RNU) et représentation spatiale
-  Notions de projet, esprit d'analyse et vision urbaine, patrimoniale et paysagère du territoire
-  Capacité de synthèse et qualités rédactionnelles
-  Aisance relationnelle, sens de la diplomatie et de la pédagogie
-  Autonome, disponible, réactif, discret, et rigoureux
-  Engagement et intérêt pour le service public

Les candidatures, lettres de motivation + CV, sont **à envoyer dans les meilleurs délais**
Par courrier à Madame Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, 21 Boulevard
du 14 Juillet – 89100 SENS

Par mail à courrier@grand-senonais.fr

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre le service au 03 86 95 68 15.